

#7 / Le Centre d'Hébergement Provisoire du 16ème : comment les architectes défendent leur projet ?

Posted by *urbanites* on vendredi, juin 24, 2016

Entretien avec Olivier Leclercq et Cyrille Hanappe, par Clara Piolatto



Olivier Leclercq est architecte, élu au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes en Île-de-France et membre de l'association Mouvement des Architectes.

Cyrille Hanappe est architecte-ingénieur, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Belleville et directeur pédagogique du Diplôme Supérieur d'Architecture « Architecture des Risques Majeurs ».

Ils sont tous les deux fondateurs de l'association Actes & Cités et associés de l'agence Architecture Ingénieries Recherches (AIR Architecture). Ils ont participé au projet de Centre d'Hébergement Provisoire dans le 16^{ème} arrondissement de Paris qui a surgi sur la scène médiatique avec la réunion publique du 14 mars 2016 à l'université Paris-Dauphine. Entre peur des migrants et protection de l'espace boisé, le ton monte du côté des opposants au projet. Deux des trois architectes reviennent ici sur son élaboration.

EN QUOI CONSISTE LE PROJET DE CENTRE D'HÉBERGEMENT PROVISOIRE DANS LE 16^{ÈME} ARRONDISSEMENT ET QUEL RÔLE AVEZ-VOUS JOUÉ DANS SON ÉLABORATION ?

Cyrille Hanappe (CH) : L'habitat précaire et l'hébergement d'urgence sont des sujets sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années. À la découverte de la mort du petit Aylan, la Ville de Paris décide de s'engager plus activement dans l'hébergement des réfugiés. L'association *Aurore*¹ a été désignée pour prendre en charge le projet avec son architecte attitré, Guillaume Hannoune². Connaissant nos activités, la Ville nous a contactés pour nous demander d'y travailler avec eux.

La Mairie avait localisé un site en bordure du bois de Boulogne, sur l'allée des fortifications. La Commission des Sites Historiques s'était assurée qu'il dérangeait le moins possible, en fonction des atteintes au site historique et des riverains. Il est donc éloigné des habitations et permet de faire un Centre d'Hébergement Provisoire sans trop déranger la ville, tout en étant proche de la Porte de Passy pour des questions de commodités et d'accès au métro.